



COMMISSION SPORTIVE

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie

BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : plantelme@yonne.fff.fr

PV 188 Sp 40

PV de la Commission Sportive du 12 avril 2023

Président de séance : M. SCHMINKE Didier

Présents : MM. BÉNARD Christian – ROMOJARO Mickaël (en visio)

Début de la réunion : 15h00

Matchs non joués

Match 24914642 du 26.03.2023 Coulanges la Vineuse 1 – UF Tonnerrois 1 D2 gr B

La commission, vu les pièces au dossier,

- en application de l'article 9 – Calendrier – B – Horaires : « 6. *En tout état de cause, les coups d'envoi des matchs des deux dernières journées, sont fixés par la Commission Sportive le même jour à la même heure.* »,
- au vu du classement et des impératifs du calendrier D2 gr B et des coupes seniors de fin de saison,
- prend note des courriels reçus des deux clubs,
- donne ce match à jouer le **vendredi 21 avril 2023 à 19 h 30** sous réserve de trouver un terrain avec un éclairage classé minimum E7,
- **réponse écrite à faire parvenir pour vendredi 14 avril** au secrétariat accompagné de l'accord écrit du club et de la commune pour l'utilisation exceptionnelle de leur installation par le club de Coulanges La Vineuse.

Match 25105213 du 01.04.23 Asquins/Montillot 1 – Tanlay 1 D3 gr C

La commission prend note du courriel du club d'Asquins Montillot en date du 2 avril 2023 déclarant l'impraticabilité du terrain,

- prend note des courriels reçus des deux clubs, vu l'accord écrit des deux clubs,
- donne ce match à jouer le 23 avril 2023, date impérative.

Forfait

Match 25797309 du 09.04.23 Sens FC 3 – Champlost 1 CY

La commission :

- prend note des différents courriels du club de Champlost,
- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Champlost au bénéfice de l'équipe de Sens FC 3,
- score : Sens FC 3 = 3 buts / Champlost 1 = 0 but,
- dit l'équipe de Sens FC 3 qualifiée pour le prochain tour de Coupe de l'Yonne,
- amende 45 € au club de Champlost pour forfait déclaré seniors (amende 6.10).

Changements dates, horaires, terrains

Championnats seniors – journée du 16 avril 2023

La commission prend note des différents changements d'horaire pour les matchs des championnats seniors pour la journée du 16^r avril 2023 suite à la programmation du match Ligue 1 de l'A.J.Auxerre à 15 h 00.

Match 24915319 du 16.04.23 Gron Véron 1 – Fleury La Vallée 1 D2 gr A

Courriel du club de Fleury La Vallée : demande de report de match.

La commission,

- sans l'accord écrit des deux clubs, maintient ce match à sa programmation initiale, soit le 16 avril 2023,
- en application de l'article 9 – Calendrier – B – Horaires : « 6. *En tout état de cause, les coups d'envoi des matchs des deux dernières journées, sont fixés par la Commission Sportive le même jour à la même heure.* »,
- au vu du classement et des impératifs du calendrier D2 gr A et des coupes seniors de fin de saison,
- **précise au club de Fleury La Vallée que le report de ce match n'est pas possible à la date du 18 mai 2023,**
- ce match doit se jouer impérativement avant le 14 mai (avant dernière journée de championnat).

Match 24915326 du 07.05.23 Fleury La Vallée 1 – Aillant 1 D2 gr A

Courriel du club d'Aillant : demande de report de match.

La commission,

- sans l'accord écrit des deux clubs, maintient ce match à sa programmation initiale, soit le 7 mai 2023,
- en application de l'article 9 – Calendrier – B – Horaires : « 6. *En tout état de cause, les coups d'envoi des matchs des deux dernières journées, sont fixés par la Commission Sportive le même jour à la même heure.* »,
- au vu du classement et des impératifs du calendrier D2 gr A et des coupes seniors de fin de saison,
- **précise au club d'Aillant que le report de ce match n'est pas possible à la date du 21 ou 28 mai 2023,**
- ce match doit se jouer impérativement avant le 14 mai (avant dernière journée de championnat).

Match 24914473 du 23.04.23 Magny 2 – St Fargeau 1 D2 gr B

Demande d'avancement de match du club de Magny.

La commission, vu les pièces au dossier, les courriels des deux clubs,

- attendu que l'éclairage des installations de Guillon n'est pas classé FFF,
- donne ce match à jouer le **vendredi 21 avril 2023 à 20 h 30** sous réserve de trouver un terrain avec un éclairage classé minimum E7,
- **réponse écrite à faire parvenir pour vendredi 14 avril** au secrétariat accompagné de l'accord écrit du club et de la commune pour l'utilisation exceptionnelle de leur installation par le club de Magny.

Match 25105145 du 07.05.23 E.C.N. 2 – Tanlay 1 D3 gr C

Courriel du club de Tanlay concernant le report de cette rencontre.

La commission, vu la programmation des matchs de fin de saison pour ces deux équipes, maintient la date de report de ce match au 7 mai 2023.

Match 25029396 du 16.04.23 Chéu 1 – Monéteau 1 départemental féminin à 8

Demande de report de match du club de Chéu.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 11 juin 2023.

Match 25573237 du 06.05.23 FC Gatinais 1 – Paron/St Denis 3 U15 D2 gr A

Courriel du club de Paron FC en date du 7 avril concernant la date de report de ce match.

La commission précise au club de Paron FC

- que l'équipe du FC Gatinais joue un match de coupe consolante U15 le 22 avril 2023 – FC Gatinais contre UF Villeneuvevienne (comme indiquer dans le PV de la commission sportive du 5 avril 2023),
- par conséquent maintient la programmation de ce match au 6 mai 2023.

Courriel de l'arbitre désigné, Mr Feltes Logan concernant son déplacement pour cette rencontre.

La commission, vu les pièces au dossier, demande au secrétariat de débiter le compte du district de la somme de 60,66 € pour en créditer le compte de Mr Feltes Logan.

FMI**Match 25797319 du 09.04.23 Serein AS 1 – St Bris Le Vineux 1 Coupe Prével**

La commission, vu le rapport informatique de la FMI et le constat d'échec FMI,

- réceptionne la feuille de match papier dûment remplie par les deux clubs et l'arbitre,
- enregistre le résultat : Serein AS 1 = 0 / St Bris Le Vineux 1 = 4,
- dit l'équipe de St Bris Le Vineux qualifiée pour le prochain tour de la Coupe Prével.

Participation joueur suspendu**Match 24909955 du 05.03.23 Monéteau 2 – Coulanges La Vineuse 1 D2 gr B**

La commission, vu les pièces au dossier,

- vu la participation du joueur FELLAH Youssef (2543744375) du club de Monéteau suspendu pour cette rencontre,
- vu les dispositions de l'article 187.2 des R.G. de la F.F.F. énonçant notamment « Même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas : – (...); d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié – (...) » ;
- ouvre une procédure d'évocation,
- prend note de la réception des observations du club de Monéteau,

- considérant la suspension de sept matchs de suspension + 3 avec sursis infligée par la commission de discipline au joueur de Fella Yousef, à compter du 14 novembre 2022, décision notifiée sur Footclubs le 9 décembre 2022,
- attendu que l'équipe seniors 2 de Monéteau a joué en championnat aux dates suivantes, soit 6 matchs :
 - 20 et 27 novembre 2022, 4 décembre 2022, 5, 12 et 26 février 2023,
- considérant dès lors que ce joueur ne pouvait pas régulièrement participer à la rencontre du 5 mars 2023, faute d'avoir purgé son 7ème match de suspension avec cette équipe, conformément aux dispositions de l'article 226 des R.G. de la F.F.F.,
- précise au club de Monéteau que les matchs de Coupes seniors ne comptent que pour l'équipe 1,
- considérant que le club de Monéteau a enfreint les règlements,
- par ces motifs,
- confirme la perte du match de l'équipe de Monéteau 2 , sur le score acquis sur le terrain mais par pénalité (0 but),
- inflige une amende de 120 € au club de Monéteau pour avoir fait évoluer un joueur en état de suspension (amende 5.08),
- demande au secrétariat de débiter le compte du club de Monéteau de la somme de 32 € pour droit d'évocation (amende 4.02),
- transmet le dossier à la commission de Discipline concernant la situation du joueur suspendu du club de Monéteau.

Questions diverses

Match 25797319 du 09.04.23 Serein AS 1 – St Bris Le Vineux 1 Coupe Prével

La commission prend note de la blessure du joueur Dufus Mikaël du club de St Bris Le Vineux et lui souhaite un prompt rétablissement.

Coupes YONNE seniors, féminines, jeunes

La commission précise que les tirages au sort des ½ finales des coupes de l'Yonne se **déroulera le 28 avril 2023 en direct sur la radio FRANCEBLEU AUXERRE** (entre 18h00 et 19h00)

Les matchs se dérouleront le week-end des 20 et 21 mai 2023.

Homologation des tournois

La commission, en lien avec la commission technique, :

Homologue les tournois

- AJ Auxerre
 - le 23 juin 2023 – catégorie vétérans
- Chevannes
 - Les 24 et 25 juin 2023 – catégorie jeunes U7 à U15



Fin de la réunion : 16h00

Le Président de séance

Schminke Didier

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »